

Christine GAVINI
Rectrice de la région académique Normandie
Rectrice de l'académie de Normandie
Chancelière des universités

Caen, le 3 janvier 2022

Mesdames, messieurs les parents d'élèves,

Depuis le début de la crise sanitaire, notre priorité a toujours été de maintenir ouvertes les portes des écoles, des collèges et des lycées, pour assurer la poursuite des apprentissages des élèves et favoriser leur épanouissement.

Pour faire face au mieux aux évolutions actuelles de la situation sanitaire et préserver la santé et la sécurité de vos enfants, le protocole applicable à l'Ecole a été adapté en cette rentrée de janvier.

Vous trouverez, jointe à ce courrier, une infographie vous présentant les nouvelles règles d'isolement désormais en œuvre.

En ce début d'année 2022, je tiens à saluer devant vous l'engagement des personnels de l'académie, pleinement mobilisés pour la réussite de vos enfants, et à vous remercier pour la part que vous prenez dans la mobilisation collective contre l'épidémie.

Je profite de ce message pour vous souhaiter une très bonne année 2022.



Christine GAVINI

PERSONNELS ET ÉLÈVES : LES NOUVELLES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 3 JANVIER 2022

PROFESSEUR, PERSONNEL ET ÉLÈVE DE PLUS DE 12 ANS

AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

CAS CONTACT

- Pas d'isolement
- Test antigénique ou PCR immédiat
- Autotest à J+2, J+4*

SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

- **Isolement de 7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 10 jours** dans le cas contraire

- **Isolement de 7 jours**
- **Test antigénique ou PCR** à l'issue de l'isolement

ÉLÈVE DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- **Isolement de 7 jours** dans le cas contraire

CAS CONTACT

- L'élève pourra rester en classe :
- **Si le test PCR ou antigénique fait à J+0 est bien négatif**
 - **Et si les auto-tests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs (attestation sur l'honneur des parents)**

*J = jour où vous apprenez que vous êtes cas contact

